Comité Régional des Pêcheurs de Loisir du littoral des Pays de la Loire

Site : www.maupas-plaisanciers.com



Jacques FLATIN
14, avenue Jean Moulin

91430 IGNY Tél. 07 61 18 49 01 Email: soregane@orange.fr

# INFO MAI 2011 MAUPAS PLAISANCIERS

### LE MOT DU PRESIDENT

Une fois encore je dois ouvrir cette info avec l'annonce du décès de nos amis Pierre LAURENT et Pierre HABLAINVILLE. Je tiens à saluer ici leur grande lucidité devant la maladie, le grand courage et l'optimisme qu'ils ont montré durant leur combat qui s'est tristement terminé.

Je vous rappelle que 2011 est l'année des 20 ans de MAUPAS PLAISANCIERS. Votre Conseil d'Administration est toujours mobilisé.

#### Vous avez retenu le 6 aout 2011.

Je peux vous dévoiler les grandes lignes de la « fête ».

Accueil par les membres du Bureau qui organiseront l'apéritif,

Repas chaud servi à table,

Bar à Champagne animé par les membres du Bureau,

Orchestre qui vous invitera à danser.

Cette belle soirée ne pourra se réaliser qu'avec votre aide et votre participation.

Vous trouverez ci-joint un bulletin de réservation. Nous avons essayé de le faire le plus simple et le plus clair possible. Toutefois nous serons, tous les membres du Bureau, à votre écoute pour toute question.

Vous comprendrez qu'il est <u>IMPERATIF</u> de nous retourner ce bulletin au plus tard le 31 mai 2011 car nous sommes obligés de respecter les règles de sécurité quant au nombre de personnes que peut contenir la salle et les contraintes imposées par le contrat signé avec le Traiteur qui nous a donné une date butoir pour lui communiquer le nombre de participants.

J'ai participé au Congrès FNPPSF les 9 et 10 avril dernier à Saint Brice en Goglès. Ce congrès a confirmé que le permis de pêche n'était plus à l'ordre du jour pour les non professionnels.

En revanche la déclaration de « pêche » sera validée. Le décret d'application tarde à être publié en raison de la complexité de la mise en place d'une telle déclaration. Quoiqu'il en soit, l'AMP sera à vos côtés pour vous conseiller et vous aider à rédiger le document. Il en est de même pour le marquage des poissons. Le point d'achoppement se trouve entre « marquage à bord ou marquage au débarquement ».

Je ne reviendrai pas sur la nouvelle réglementation de l'utilisation des VHF. Notre calendrier des marées 2011 reprend l'essentiel de la réglementation.

A bientôt de se revoir, Bien amicalement Jacques FLATIN

## LE MOT DU SECRETAIRE

Quelques nouvelles pour nos amis adhérents qui profitent en ce moment de la Tranche sur Mer uniquement par le biais des webcam situées au CNT, à l'Aunis et à La Terrière.

Le soleil est toujours présent et parfois très chaud.

On peut manger dehors à l'abri du vent le midi et le soir mais vers 20h 30 il faut se rentrer.

La mer va de très belle à un peu agitée en fonction du vent et des marées.

Nous avons eu dernièrement de beaux coefficients atteignant 117.

La grande plage a été totalement remaniée et elle est très belle.

Il y a une bonne soixantaine de bateaux dans l'anse du Maupas.

Les plus impatients de nos pêcheurs ont déjà trempés du fil.

Soit au filet avec de la sole, du mulet, du congre, de la raie et bien sûr du bar, soit à la canne et j'ai vu des spécialistes ramener 2 Labrax de belle taille soit à la traine ou quelques bars mouchetés ont été capturés.

On a encore du temps devant nous et un des plus anciens membres et pêcheur de l'AMP me confiait dernièrement que suivant ses statistiques il était rare que le poisson ne se rapproche de nos côtes avant le 15 mai. Profitons-en pour fourbir notre matériel de sécurité (gilets de sauvetage automatique ou non, fusées éclairantes, extincteur, etc ... .etc)

Sans oublier le matériel de pêche

Il est de bon ton de vérifier le fil, les hameçons, les nœuds qui ont déjà subi quelques assauts de la saison passée si l'on veut éviter d' avoir la désagréable surprise de rater une belle prise en début de saison à cause de négligence ou parfois d'impatience

Mais chacun fait ce qu'il veut ou ce qu'il peut.....!

La protection mise en place l'année dernière pour sécuriser les embarquements devrait être remise en place fin mai début juin et renforcée car elle a plutôt donné satisfaction aux utilisateurs (même aux surfeurs).

Ceci est une bonne chose car cette année il y a déjà eu quelques annexes retournées quand la vague était mauvaise avec des gens expérimentés.

Le panneau d'affichage à l'entrée de la cale de mise à l'eau va être opérationnel prochainement et donnera toutes informations sur la vie de notre association qui compte à ce jour 130 membres soit 30% des possesseurs de corps mort de l'anse du Maupas.

Malgré ce que certains peuvent en dire je trouve cela plutôt représentatif.....mais enfin le plus important ce n'est pas le nombre ni la provenance mais plutôt le plaisir de partager ensemble les expériences, les bons moments de loisirs et parfois les déboires pour rebondir.

Sur ces bonnes paroles

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne saison 2011.

A bientôt Daniel JUS

#### LE MOT DE CHRISTIAN

Ca y est, la saison est repartie avec un soleil digne de juillet.

- Sébastien PERRIER qui tenait la capitainerie l'année passée ne pourra pas reprendre cette fonction en 2011. Il sera remplacé par M. Edgard PUNTUNS qui, outre qu'il possède son permis mer est aussi sauveteur (diplômé BESAN) et a déjà assuré la surveillance de plage à la Tranche.
- Les trois capitaines sont donc Frédéric BRUN, Christophe BESSIERE, et Edgard PUNTUNS
- Une extension à la capitainerie sera installée en semaine 25 (même style que la capitainerie). Elle sera montée sur la plateforme située à l'arrière de la capitainerie et sera destinée au rangement de l'annexe et des petits matériels.
- Rappel des heures et jours d'ouverture de la capitainerie :

Avril, Mai et Septembre: ouverture le vendredi après midi de 13H30 à 17H30

Le samedi 9H / 12H puis 13H30/17H30

Le dimanche matin de 9H à 12H

Juin, Juillet et aout: Ouverture tous les jours de 9H /12H30 puis de 13H30 à 18H

Ces horaires seront mis à l'affichage à la Capitainerie dont le N° de tel est: 06 14 91 51 71

#### ZONE DE MOUILLAGE DE SAINTE ANNE ET DES JARDS

• Le balisage côté terre est maintenant réalisé par cinq bouées jaunes Ø 600 délimitant la zone de baignade des 300m et qui marque le début des concessions de cultures marines.

- Le chenal d'accès à l'estran du secteur du ROCHER et aux deux zones de mouillage de Sainte ANNE et des JARDS est constitué de 8 bouées latérales (4 bouées rouges à bâbord et 4 bouées vertes à tribord. Ces bouées sont espacées de 360 m.
- Le balisage côté mer des concessions de cultures marines reste à la charge des boucholeurs.

#### **BONNE SAISON A TOUS ET TOUTES**

### **LE MOT D'ALAIN BRAUD**

Et voilà, c'est reparti. Au 21 Avril une soixantaine de bateaux à l'eau. Je n'ai pas vu l'automne et l'hiver passer. Il semblerait que la pêche à la seiche ait été généreuse. Il y a eu aussi quelques belles touilles. Les vents étaient orientés Est-Sud-Est aux rameaux, donc selon le dicton : année ventée par la terre ; pas bon pour le poisson disaient quelques pêcheurs d'expérience. Ceci dit, les dictons ont pris de sérieux revers ces dernières années. Donc comme d'habitude :

on verra bien....

Pour le concours je suis à la recherche de lots, à votre bon cœur....toute l'organisation est prête. Contrairement à mon dernier « mot » et aux affirmations de certains d'entre nous, il semblerait que la nouvelle réglementation sur le marquage des poissons ne soit pas encore applicable cette année. Jacques nous donnera toutes les infos dès que le décret sera publié et qu'il sera informé par le président de la FNPPSF. Pour mémoire : le 23 Juillet 2011 coef de 44, c'est bon pour les « dauradiers ».

Concernant le tour de Ré, nous irons aux « Portes », puis descente vers le pont, remontée jusqu'au bois-plage en Ré pour le casse-croute, animations, etc...départ vers le phare des baleineaux et retour sur la Tranche afin d'avoir les vents dominants par arrière.

Amitiés à toutes et à tous, Alain BRAUD 0682761558

### LE MOT DE SYLVIE

Je vous rappelle les dates des activités 2011.

Attention, 2 coquilles dans les dates de la page 34 du calendrier des marées 2011

CNT 28-29/05/2011 : Journées Portes Ouvertes
CNT 11-12-13/06/2011 : Championnat France Kit surf
CNT 26/06/2011 : Transpertuis Paddle et Pirogue

CNT 9-10/07/2011 : Raid Planche

AMP 16/07/2011 : sécurité, atelier de matelotage, info pratiques AMP 23/07/2011 : manifestation de pêche en mer et sardinade AMP 27/07/2011 : Assemblée Générale au pôle culturel des Floralies

AMP 06/08/2011 : fête des 20 ans de l'AMP au pavillon de l'Aunis (diner dansant avec orchestre et chanteuse)

CNT 07/08/2011 : Raid Catamaran

AMP 14/08/2011 : Cérémonie des disparus en mer et vide bateau

AMP 20/08/2011 : tour de l'île de Ré

Je vous adresse la fiche de réservation pour la fête des 20 ans de l'AMP à me retourner à Igny AVANT le 31 mai 2011 impérativement avec le chèque correspondant à votre réservation.

Je vous adresserai, la fiche de réservation pour la sardinade courant juin.

En ce qui concerne le tour de l'Île de Ré, merci de vous inscrire lors des permanences du samedi matin durant la saison. Je vous rappelle que les coupe-vent rouges sont disponibles et distribués aux adhérents à jour de leur cotisation, lors des permanences, le prix de vente est de 25 euros pour la famille et les amis.

L'association compte à ce jour 126 adhérents dont 71 ont réglé leur cotisation.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement Sylvie